

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/09/2023

Planification écologique : le CESE salue une planification nécessaire, et insiste sur le besoin d'une mise en œuvre locale participative et juste

Ce lundi 25 septembre, le Président de la République a présenté une nouvelle planification écologique, visant à accélérer la transition écologique. Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) en salue le principe et la recherche d'implication des différentes forces politiques et de la société civile. Il rappelle toutefois la nécessité d'une mise en œuvre efficace au niveau local qui implique la société civile, et prenant en compte la réalité de tous les publics, notamment les plus vulnérables.

Depuis plus d'un an, et à travers différents travaux, le CESE a appelé de ses vœux la construction d'une planification écologique transversale, aux échelles nationales et locales, qui puisse fixer une trajectoire claire et mobiliser l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs dans sa mise en œuvre concrète.

Le CESE salue la démarche de planification écologique. Les financements associés constituent un premier pas décisif vers les montants annuels nécessaires : soit entre 55 et 70 Mds€ d'investissements supplémentaires d'ici 2030 selon le CESE. Ces financements devront s'accompagner d'un renforcement des capacités d'action des collectivités territoriales, notamment un programme pluriannuel de dotation aux collectivités.

Le CESE regrette par ailleurs le manque d'approfondissement à ce stade de certaines politiques clés pour la transition écologique, notamment sur la préservation et la restauration de la biodiversité, la gestion de l'eau ou encore l'adaptation au changement climatique. Le CESE sera attentif à la publication prochaine de ces stratégies annoncées ce jour par le Président de la République et pour lesquelles le CESE a fait de nombreuses propositions. Le CESE se réjouit que la sobriété énergétique soit présentée comme une solution clé mais regrette que l'approche plus globale de sobriété dans les modes de vie et modes de production ne soit pas plus présente pour réduire l'empreinte environnementale du pays.

Par ailleurs, le CESE alerte sur la nécessité d'une mise en œuvre globale et participative, notamment sur les territoires. Afin de s'assurer de l'efficacité de la planification « sur le dernier kilomètre », il sera indispensable de développer des outils de mesure de sa bonne mise en œuvre au niveau local, en y associant les acteurs locaux publics, privés ou associatifs, ainsi que les citoyens. Il insiste également sur la prise en compte des réalités des personnes modestes et les plus vulnérables dans la mise en œuvre et l'évaluation des nouvelles mesures annoncées. La transition écologique ne doit pas les laisser de côté.

Enfin, le CESE insiste sur la nécessité de se doter d'une stratégie durable de financement de la transition, indispensable pour assurer une transition juste et efficace. Il organise donc ce mercredi 27 septembre une matinée de débats dans le cadre des Rencontres du CESE sur les options, les contraintes et les conditions de réussite du financement de la transition écologique, qui fera intervenir plusieurs experts du climat, chercheurs, scientifiques, journalistes, entreprises, associations et membres du CESE.

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.

Contact presse :

Ema Hazan

06 64 56 11 74

ema.hazan@plead.fr

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales... Le CESE est le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne. Thierry Beaudet est président du CESE depuis mai 2021.